



LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE · SUISSE ·

ABONNEMENTS

Un an Six mois

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—

Union postale » 12.— > 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

La montre bon marché sera fabriquée à La Chaux-de-Fonds

On se souvient des débats qui accompagnèrent dans la presse et dans les comités, une récente tentative d'introduction de la fabrication de la montre bon marché à La Chaux-de-Fonds et des protestations auxquelles avait donné lieu, de la part de fabricants d'horlogerie, l'opposition du comité ouvrier aux salaires réduits dès le début tout au moins, offerts aux ouvriers travaillant à ces nouveaux genres de montres.

Nous avions eu l'occasion de traiter cette affaire dans notre numéro du 30 janvier et, après avoir constaté que l'extension de la fabrication peut se heurter à des difficultés lorsqu'il s'agit d'introduire la fabrication d'articles produits dans des régions où les conditions générales de l'existence permettent des salaires plus bas, nous terminions notre article par cette formule qui doit dominer la question des salaires : *A travail égal, tarif égal.*

Dès lors, sous le titre *A propos de la montre bon marché*, « La Sentinelle » a publié une série de six articles, dont l'auteur, M. G. Heymann, l'un des secrétaires de la F. O. I. H. étudie, d'une façon objective, la raison du chômage à La Chaux-de-Fonds et l'introduction de la fabrication de montres bon marché dans notre ville.

Selon l'auteur, les causes du chômage plus intense à La Chaux-de-Fonds qu'ailleurs sont les suivantes :

1. La Chaux-de-Fonds ne fabrique pas, ou presque pas, la montre « bon marché » qui seule est demandée ;

2. La fabrication par procédés mécaniques n'est pas développée à La Chaux-de-Fonds dans les mêmes proportions qu'ailleurs ;

3. Certaines régions, en dehors des avantages fournis par le développement des procédés mécaniques payent des salaires journaliers un peu inférieurs à ceux payés dans d'autres régions, notamment à La Chaux-de-Fonds.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous ses développements, l'espace dont nous disposons ne nous le permet pas. Nous croyons cependant utile, maintenant

que la solution du problème vient d'entrer dans une voie décisive, de reproduire le sixième et dernier article du secrétaire ouvrier.

* * *

Possibilités de fabrication,

Seuls ceux qui ne sont pas familiarisés avec les différents systèmes de fabrication et qui ignorent quel facteur important est la qualité de la main-d'œuvre, peuvent croire à la possibilité d'introduire à La Chaux-de-Fonds, sans grandes difficultés, la fabrication de la « montre bon marché ». Certes les difficultés que rencontrera cette introduction ne sont pas insurmontables, mais elles sont pourtant de nature à rebuter plus d'un fabricant et plus d'un ouvrier. Je ne fais évidemment pas allusion à la fabrication de pièces ordinaires qui s'organise actuellement à La Chaux-de-Fonds et qui disparaîtra certainement, à moins qu'elle ne se transforme, dès la reprise des affaires.

Parmi les difficultés à prévoir il faut éliminer de suite toute idée d'opposition de la part de l'organisation syndicale. Jusqu'à aujourd'hui les syndiqués de notre ville n'ont pas eu l'occasion de s'opposer à l'introduction de la fabrication de la « montre bon marché » ; et, si à l'avenir ils avaient un rôle à jouer dans ce domaine, ils agiraient certainement au mieux des intérêts de l'industrie horlogère et de notre cité. La montre bon marché se fabrique dans différentes régions depuis plus de trente ans, tandis que le syndicat des horlogers de La Chaux-de-Fonds n'existe réellement que depuis quelques années. C'est en 1906 qu'il revendiquait et obtenait le tarif duquel on a beaucoup parlé déjà et qui a subi, depuis, de nombreux changements, nécessités par des transformations apportées dans la fabrication. Il serait donc injuste de prétendre que la fabrication de la « montre bon marché » s'est implantée ailleurs parce que les conditions imposées aux fabricants de La Chaux-de-Fonds par le syndicat ont rendu impossible cette fabrication.

Difficulté financière

L'introduction de la fabrication de la « montre bon marché » rencontre, chez nous, deux grandes difficultés : une d'ordre financier, l'autre relative à la qualité de la main-d'œuvre.

J'ai dit déjà que les fabriques de « montres bon marché » ont pu se développer dans d'autres régions sans avoir à craindre les fabricants de La Chaux-de-Fonds qui, loin d'être des concurrents pour ces maisons, en furent souvent les principaux clients. Aujourd'hui, pour fabriquer avec succès ce genre de montres, il faudrait pouvoir concurrencer les maisons et les régions qui depuis longtemps en ont fait une spécialité. Or, dans de précédents articles j'ai démontré comment ces maisons se sont développées. Il ne sera

donc possible de les concurrencer que si l'on est disposé à faire les mêmes sacrifices qu'elles firent à leurs débuts. Combien de fabriques florissantes aujourd'hui, eurent, pendant de nombreuses années, des situations chancelantes. On ne récolte pas avant d'avoir semé. Il est vrai que les fabriques qui se créent ou qui se transforment maintenant profitent des expériences faites par leurs devancières. Mais, les sacrifices financiers qui restent à faire ne constituent pas moins une difficulté qu'il est plus facile de signaler que de surmonter. Il appartient évidemment aux fabricants d'examiner dans quelle mesure leurs moyens financiers et l'avenir de notre cité peuvent les engager à faire les sacrifices nécessaires.

Main-d'œuvre.

La qualité de la main-d'œuvre, à La Chaux-de-Fonds, constitue également une difficulté pour l'introduction de la fabrication de la « montre bon marché ». Cette fabrication nécessite, pour être faite avantageusement, un personnel formé et travaillant spécialement sur ce genre. Dans les fabriques et chez les termineurs en général, on emploie, pour la « montre bon marché », une main-d'œuvre tellement routinée que le salaire du personnel est beaucoup plus élevé que celui des ouvriers qui travaillent « occasionnellement » sur ce genre de montres. Dès le moment où d'une part on aura consenti à faire les sacrifices nécessaires, il appartiendra aux ouvriers de se prêter à cette « spécialisation ». Je comprends qu'il y aura, de leur part, un effort à donner ; cette spécialisation heurte les goûts de l'horloger de nos Montagnes qui préfère, même si son gain en souffre, étendre le cercle de ses connaissances et pratiquer son métier, plutôt que de devenir un ouvrier routinier. C'est très bien de compléter ses connaissances ; il faudra du reste toujours des ouvriers qualifiés, et je fais toutes mes réserves au sujet de la question des apprentissages. Mais le monde ouvrier ne doit pas oublier qu'en matière d'horlogerie on subit les événements. On ne fabrique pas des montres parce qu'il y a de bons horlogers, mais bien pour fournir le marché d'un article demandé. C'est donc le marché qui sert de régulateur à la fabrication. Si, par exemple, le 80 % de la production se livre en « montres bon marché » que servirait à la fabrication une majorité d'horlogers composés d'artistes incapables de gagner leur vie sur la pièce ordinaire ? Le meilleurs conseil que nous pourrions donner aux jeunes horlogers, ce serait d'aller travailler dans différentes régions et sur des parties différentes, avant de se fixer définitivement à La Chaux-de-Fonds. C'est là un moyen de former la main-d'œuvre que nous désirons.

De ce qui précède, il ne faudrait pas déduire que La Chaux-de-Fonds ne possède que des artistes en matière d'horlogerie : une cer-

quantité d'ouvriers seraient capables de gagner de bons salaires sur la pièce ordinaire. Mais, ce qui manque c'est cette spécialisation dans la fabrication. Il est impossible à un fabricant occupant quelques ouvriers de fabriquer avantageusement, pour lui et pour son personnel, la pièce soignée et la pièce ordinaire. Ça n'est possible qu'aux fabriques dont le nombreux personnel peut être spécialisé sur différents genres.

Conclusions.

Ce n'est pas la première fois que la question du chômage se discute à La Chaux-de-Fonds. A chaque période de crise industrielle, ce problème se pose et nous nous étonnerions qu'il ne soit pas résolu encore, si nous ne connaissons pas la nature humaine. Il y a 25 ans déjà que des commissions étaient chargées de trouver des industries nouvelles, et, depuis, chaque fois que le chômage se prolonge, de nouvelles commissions font les mêmes recherches et étudient la possibilité de fabriquer la «montre bon marché». Les mêmes causes produisent les mêmes effets; les recherches et les études se prolongent, les affaires reprennent leur cours normal... et toute la question est renvoyée à une nouvelle crise. C'est là, me semble-t-il, que l'erreur se commet. Toutes les études que l'on fait, et tous les efforts que l'on donne devraient être continués malgré la reprise des affaires. Si des sacrifices financiers devaient être consentis par des industriels et par les autorités pour le développement de l'industrie horlogère ou pour l'introduction de nouvelles industries — je suis plutôt sceptique quant à ce dernier problème — c'est dans une période de forte marche des affaires que cet effort pourrait être demandé.

Par cette étude, j'ai cherché à démontrer que le chômage plus intense à La Chaux-de-Fonds que dans d'autres régions, est dû à plusieurs causes, et que la solution de ce problème complexe n'est pas aussi facile que d'aucuns veulent le croire.

G. Heymann.

* * *

Le secrétaire ouvrier, en signalant les difficultés que rencontreront sur leur chemin, les initiateurs de l'introduction de nouveaux genres de montres dans notre cité, fait œuvre utile, car les beaux côtés des choses sont trop souvent seuls envisagés, alors que peuvent surgir des difficultés que l'on n'avait pas su prévoir; or, comme nous le disons plus haut, la solution du problème vient d'entrer dans une voie décisive.

En effet, les études préliminaires sont terminées et sous le nom de «l'Industrielle», vient de se fonder, sous le patronage de la Société des fabricants d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds avec le concours et la garantie de la commune, une société dont le but est d'occuper les ouvriers horlogers chômeurs à la fabrication d'une montre ordinaire. Le président du Conseil d'administration est M. G. Eberhard, fabricant d'horlogerie.

Le moment n'est donc plus d'émettre des prévisions ou de dissenter sur les difficultés de l'entreprise. C'est de l'action qu'il s'agit et nous enregistrons que la F. O. I. H. ne soulèvera aucune difficulté à propos de l'organisation et du fonctionnement de la nouvelle entreprise, en raison de son but de parer aux désastreux effets de la crise.

A un point de vue plus général, il sera très intéressant de pouvoir constater, par les résultats de cette expérience, si la spécialisation de la production de certains genres de montres dans telle ou telle région ou localité est un phénomène qui tient à des causes naturelles, ou si avec de l'énergie et des capitaux tout peut être produit partout.

Quoiqu'il en soit des constatations que la destinée de la nouvelle entreprise permettra de faire, on peut dire, dès aujourd'hui, qu'elle est en de bonnes mains et

qu'elle remplira le but spécial en vue duquel elle a été créée.

Les syndicalistes au Royaume-Uni

L'état de guerre et la grave situation qu'il crée dans les pays belligérants ne paraît pas impressionner les syndicalistes du Royaume-Uni, dont le patriotisme n'arrive pas à leur inspirer l'idée de mettre momentanément une sourdine à leurs revendications. Le correspondant de Londres du *Journal de Genève* consacre une intéressante étude à la question des grèves en temps de guerre dans laquelle il dit notamment :

Le mécontentement des syndiqués semble être à l'état endémique. Quand on en a fini avec les mécaniciens, voici que se révoltent les débardeurs. Tandis que les ouvriers des aciéries d'Essex réclament une augmentation pour 2000 des leurs, les charretiers de Glasgow se mettent de la partie, car 300 d'entre eux, appartenant au service des boues de la Ville, ont déposé leurs foulards et exigent une augmentation de trois shillings pendant la guerre.

Profitant de la situation, 150.000 employés et employées du service postal ont fait savoir à qui de droit qu'ils n'attendraient pas plus longtemps pour obtenir une augmentation de leur salaire.

Le port de Londres est, lui aussi, en mal d'augmentation : l'union des dockers a obtenu un supplément de 60 centimes par jour pour les débardeurs, mais le syndicat ayant demandé un surplus de 20 centimes par heure, l'offre des autorités du port de Londres a été rejetée et les négociations continuent.

Le prétexte des revendications syndicalistes est, là comme partout, que la vie a rentré depuis le début de la guerre.

Enfin, les ouvriers agricoles se plaignent également et le syndicat des ouvriers du Norfolk a décidé de décréter la grève pour samedi si les fermiers ne consentent pas à une notable augmentation des salaires.

Les fermiers veulent bien payer un peu mieux les ouvriers, mais ils se refusent à reconnaître le syndicat agricole. D'où conflit.

Cette énumération de grèves n'a qu'un objet : permettre de réaliser combien le pays dépend des puissances syndicalistes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Déjà la grève des débardeurs de la Clyde a reçu une solution satisfaisante ; on leur a accordé hier une augmentation d'un penny par heure qu'ils exigeaient. Les charretiers de Glasgow sont sur le point de recevoir satisfaction ; et il est probable que dans les différents centres industriels menacés, on cédera aux ouvriers, et on leur accordera ce qu'il demandent.

Puis, après avoir rappelé qu'en France, le gouvernement a procédé à la mobilisation industrielle, il conclut en disant que seule la réquisition du travail, de l'outillage et du capital, permettrait à l'Etat de décider souverainement et avec justice, des revendications des ouvriers et des patrons. Cela fait, patrons et ouvriers travailleront comme auparavant, mais cette fois, «dans le seul intérêt du pays et non pour sa-tisfaire la cupidité d'une oligarchie et les «exigences excessives d'autres classes sociales.»

En théorie, cela paraît assez attrayant.

Nos relations commerciales avec la France

Les journaux ont annoncé qu'une commission française composée de MM. Morel, sénateur de la Meurthe, et Marraud, est en ce moment en Suisse pour étudier la possibilité d'étendre les relations commerciales entre les deux pays. Ces messieurs ont séjourné à Genève et Berne mais n'ont pas, à ce que nous sachions, fait de visites officielles ; ils préfèrent sans doute se renseigner directement auprès des intéressés. Malheureusement, les difficultés ne proviennent pas de notre côté. Seule la France est à même de nous

assurer l'arrivée des matières premières dont nous avons besoin : mais les mesures prohibitives prises par nos voisins de l'ouest sont telles que nous ne pouvons plus vivre qu'au jour le jour et que nombre d'usines, les fabriques de produits chimiques, de chocolat, les savonneries, les fonderies, devront bientôt fermer boutique faute de matières pour alimenter les machines. Il résultera de cette déclaration que si la France laissait ses frontières un peu plus ouvertes de notre côté, les relations commerciales y gagneraient rapidement en intensité.

Les étrangers en Turquie

On annonce officiellement la promulgation d'une loi concernant le séjour et le passage des ressortissants étrangers. Cette loi entrera en vigueur le 1^{er} avril. Elle ordonne aux étrangers arrivant en Turquie de s'annoncer immédiatement à la police, afin d'obtenir un permis de séjour. Les étrangers qui se trouvent déjà en Turquie à l'heure actuelle, ont un délai de deux mois et demi pour s'annoncer à la police et obtenir le permis de séjour. Sur décret du ministre de l'intérieur ou par décision du ministre des affaires étrangères, des étrangers peuvent, pour des motifs d'ordre politique ou administratif, ou encore en vue du maintien de l'ordre public, être expulsés pour un temps déterminé ou illimité. Les étrangers qui habitent les territoires de la frontière ou sur les côtes peuvent être envoyés dans des localités déterminées ou expulsés.

Une loi rendant le passeport obligatoire, soit pour les arrivées, soit pour les départs, est également promulguée. Les vagabonds et les personnes suspectes, même s'ils sont en possession d'un passeport, ne sont pas tolérés.

Le nouvel emprunt de guerre allemand

M. Helfferich, secrétaire d'état à la trésorerie a déclaré au Reichstag que les souscriptions au nouvel emprunt de guerre atteignent le septième milliard et vont peut-être encore le dépasser, de sorte que le résultat des deux emprunts comportera en chiffres ronds douze milliards.

Moratoires étrangers

Suède.

Le décret royal du 20 février 1915 sur la prolongation du moratoire, contient les dispositions suivantes :

Il est accordé dans certains cas, un nouveau sursis jusqu'au 1^{er} Juin 1915 selon art. 1^{er} du décret du 18 septembre 1914, concernant la prolongation du délai de paiement des dettes ; les autres dispositions des articles 1 à 7 du susdit décret sont prorogées de la même manière.

Ce décret entre en vigueur le 1^{er} mars 1915, mais ne doit pas être appliqué, jusqu'à avis ultérieur, pour les créanciers domiciliés aux Etats-Unis d'Amérique, dans les Pays-Bas, en Norvège, en Suisse ou en Espagne. Si un créancier d'un autre pays a transmis sa créance après le 4 août 1914 à un créancier domicilié dans l'un des pays mentionnés ci-haut, il ne pourra quand même pas jouir d'autres droits que les autres créanciers étrangers.

Les indésirables

Il ressort du rapport concernant le parquet fédéral, qu'en 1914, cinq personnes ont été expulsées pour propagande anarchiste et atteinte à la sécurité générale, cinq autres personnes pour actes contraires à la neutralité et 26 pour espionnage militaire.

Médaille de l'Exposition nationale

Il est communiqué aux intéressés que le modèle définitif de la médaille de l'Exposition n'est pas encore terminé et que des facsimilés de la médaille n'ont par conséquent été communiqués à aucune personne.

Les reproductions graphiques paraîtront très prochainement et seront soumises aux exposants.

Registre du commerce**Enregistrements :**

- 6 mars 1915. — *L. Bucherer, Nachfolgerin v. maison C. Bucherer*, commerce en bijouterie et articles de luxe, Freiestrasse 17, Bâle.
 11 mars 1915. — *A. Zimmermann*, commerce d'horlogerie et bijouterie, Schneidergasse 22, Bâle.
 13 mars 1915. — *Gg. Scherraus & Cie*, société en nom collectif, horlogerie, et articles d'or et d'argent, Theaterplatz 1, St-Gall.

Changements :

- 6 mars 1915. — La société en nom collectif *Garraux & Dubied, Malleray*, est dissoute et radiée. L'actif et le passif sont repris par *Edg. Garraux*, fabrication de vis et fournitures pour l'horlogerie, *Malleray*.
 13 mars 1915. — La société en nom collectif *Panchaud & Mayland*, joailliers-décorateurs, à Genève, est dissoute. La liquidation est opérée sous *Panchaud & Mayland en liquidation*, par les associés.
 13 mars 1915. — La société par actions *United Watch Co. A. G., Madretsch*, est dissoute par sa fusion avec la *Grüen Watch Mfg. Co (A. G.)*, qui reprend l'actif et le passif de la première société. Siège : *Madretsch* (Bienne).

Radiations :

- 17 mars 1915. — *Joh. Gg. Scherraus*, commerce d'horlogerie et bijouterie, St-Gall.
 17 mars 1915. — *B. Schmetterding & S. Plesz*, société en nom collectif, horlogerie et bijouterie en gros, St-Gall.

Faillites :

- 20 janvier 1915. — *Bernard Gauchat*, anc. fabricant d'horlogerie, Moutier.
 19 février 1915. — *Henri-Gustave Ulrich*, bijoutier, La Chaux-de-Fonds.
 6 mars 1915. — *Abel Parrot*, fabricant d'horlogerie, Sorvilier.

Liste des dessins et modèles**Prolongations.**

- N° 17654. 17 janvier 1910, 11 h. a. — (II^e période 1915/1920). — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs, — *Record Watch Co. S. A., Tramelan* (Suisse). Mandataires : Voumard & Wuilleumier, Tramelan ; enregistrement du 26 février 1915.
 N° 17685. 31 janvier 1910, 9 h. p. — (II^e période 1915/1920). — 5 modèles. — Calibre de montre. — *Fabrique d'horlogerie « La Champagne » Louis Muller & Cie*, Bienné (Suisse). enregistrement du 18 février 1915.

Nouvelles diverses

Finances fédérales. — Selon le rapport de gestion sur le contrôle des finances en 1914, la dette de la Suisse atteignait à fin 1914 224 millions 810.000 fr., contre 146.270.000 fr. en 1913. Le montant des divers emprunts était au 31 décembre 1914: 3% de 1897 de 20.200.000 fr.; 3% de 1903 de 68.410.000 fr.; 3½% de 1909 de 25 millions; 4% de 1913 de 31.500.000 fr., et les deux emprunts de la mobilisation 5% 1914 de 80 millions.

Registre du commerce. — Selon le rapport du Département de justice et police sur la gestion de la section de justice en 1914, approuvée vendredi matin par le Conseil fédéral, l'arrêt des affaires causé par la crise a eu pour résultat une diminution de 17.891 inscriptions dans le registre du commerce en 1913 à 14.183 en 1914. 483 maisons ont cessé d'exister par suite de faillite. Les sommes versées pour l'inscription au registre du commerce de 111.803 en 1913 sont tombées à 87.129 en 1914.

Postes. — Il résulte du rapport de gestion pour 1914 de l'administration des postes, approuvé vendredi matin par le Conseil fédéral, que, malgré la guerre, le nombre des lettres a augmenté sur un total de 227.220.185 de 10 mil-

lions 963.143 et le nombre des paiements par chèques postaux, sur un total de 8.999.407, de 426.254. Par contre, les cartes postales, avec un total de 76.717.876, ont subi une diminution de 35.825.928. Il a été transporté 66.739.204 imprimés, soit 21.277.194 de moins qu'en 1913. Mandats d'encaissement 3.378.428, soit 85.292 de moins qu'en 1913. Paquets 35.419.270, soit 5.687.625 de moins qu'en 1913. Par contre, le nombre d'envois de journaux suisses soumis à la taxe a augmenté de 8.052.665 et atteint le total de 217.502.629. Les mandats en Suisse accusent une diminution de 327.701 avec un total de 5.593.369. Cette diminution est due en bonne partie au développement des chèques postaux.

Consulat. — Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par M. Max Waenel, ressortissant d'Allemagne, de ses fonctions de vice-consul suisse à Denver (Colorado, Etats-Unis d'Amérique).

Avis

Les sociétaires de l'**Information horlogère suisse**, peuvent obtenir gratuitement au bureau des renseignements sur :

Xwyfwnrziijrrwi, à Genève.

ssssss Galvanos 22222
d'après plâtres ou tous autres originaux,

pour machines à réduire,
sont livrés avantageusement par la Galvanoplastie
Kaefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

BOITES OR
en tous genres, tous titres, pour tous pays 3852
sont livrées aux meilleures conditions par la
Fabrique Leuba Frères, Renan
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries
Prompte livraison — Ouvrage soigne Il 6356 J
— Achat de matières d'or et d'argent —

Fabrique d'Horlogerie
importante, ébauches et montres, en pleine prospérité,
situation agréable et centrale,
est à remettre

à conditions très favorables.

Offres de Direction intéressée par négociants ou techniciens actifs et capables, désirant se créer situation, seront aussi prises en considération. Discréption. Adresser les offres sous chiffres H 5341 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.

Employé-intéressé

Fabrique d'horlogerie en pleine activité demande employé-intéressé avec apport de fr. 30 à fr. 50.000. Une personne pouvant prendre la partie technique serait préférée.

Offres sous chiffres H 21008 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1215

Achat d'Horlogerie
Importante maison d'exportation demande offres de lots de montres or, argent et métal, ainsi que lots de boîtes et mouvements. Paiement moitié comptant et moitié en étoffes pour dames et messieurs. Envoyer liste indiquant le détail sous chiffres H 418 T, à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1174

Balancier à friction

On offre à vendre un fort balancier à friction avec vis de 95 mm. de diamètre, à l'état de neuf.

S'adresser à C. Gigon, Noirmont. 1201

New-York

Suisse se rendant à New-York et Ouest les premiers jours d'avril se chargerait de commissions. Ecrire poste restante 125, Neuchâtel. 1228

TERMINAGES

Bonne maison entreprendrait de suite des
Terminages Roskopf
Offres s. chiffres H 15155 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1220

Employée de bureau
bien au courant de la fabrication d'horlog. et de la comptabilité, sténo-dactylographie, cherche place stable de suite. Faire offres s. chiffres H 15153 C à Haasenstein & Vogler, Chx-de-Fds. 1216

Faiseur d'étampes

connaissant la partie à fond, découpe, repassage, emboutissage, cherche place stable de suite ou pour époque à convenir dans la fabrique d'horlogerie. Adr. les offres par écrit s. chiffres H 15149 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1218

Jeune homme

marié, de toute moralité, actif, sérieux, très expérimenté, cherche place stable de suite, comme tourneur de boîtes métal. Au besoin, il se charge de remplir le poste de contremaître sous toute confiance.

Ecrire s. chiffres H 15151 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1217

QUI

peut fournir de suite, mouv. 13 lig. ancre, négative ou position, sp. Breguet, ressort régul., serris 17 rubis scient., avec ou sans échap. faits?

Faire offres avec prix et quantité s. chiffres H 5369 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1225

Matière lumineuse radio-active

d'un pouvoir d'éclairage extraordinaire fort, préparée d'après un nouveau procédé, est fournie par une usine capable. Les demandes sont à adresser sous chiffres T 161 à Haasenstein & Vogler S. A., Genève (Suisse).

HORLOGER

toute première force, possédant toutes les qualités de directeur technique de fabrique d'horlogerie et disposant d'un certain capital, cherche à s'associer avec bon commerçant de la branche horlogère, disposant également de capitaux. A défaut entrerait en qualité de directeur technique intéressé dans fabrique.

Adresser offres sous chiffres H 287 U à Haasenstein & Vogler, Bienné. 1208



**Postala Watch Co.
JACOT & MONNIER**
Tramelan (Suisse)

Montres Bracelets

13 lign. ancre

argent, métal et acier, bonne qualité.

Cadrans avec et sans radium.

Echantillons à disposition. 4189

Radiumisages Prima

de Cadrans émail, métal et aiguilles. — Exécution durable et soignée

HEURES RADIUM Brevet déposé

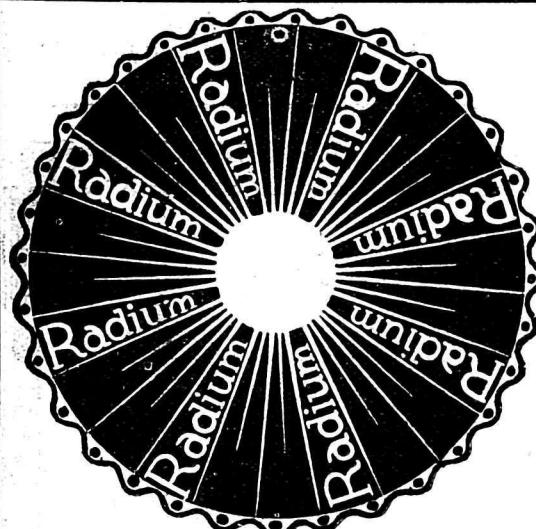
John DUNAND, fabricant de cadrans, Morat

H 5083 F

Maison fondée en 1865 3898

La Maison radiumise depuis 7 ans.

La maison s'est assurée du Radium « Prima » pour toute la durée de la guerre.



Exigez

nos matières
radifères
vous aurez une
garantie sérieuse

Dr O. Rentschler
Banque du Radium
Zurich 3672

Cadrans Radium

Heures et points sur montres finies et pour l'Exportation. 1066

H. Voegeli, Renan (Jura Bernois)

13

lignes ancre
en calottes argent
métal et acier

Qualité garantie

1042

Prix avantageux

H 5 U

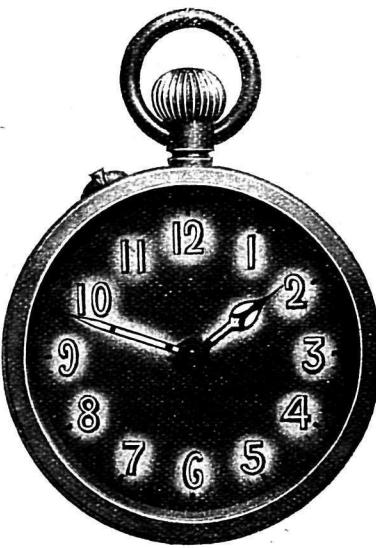
H. Gasser & Cie, Biel

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co (S. A.)

E 5007 J

Tous les genres Roskopf



Radium

Heures et Points

Essayer notre montre
C'est l'adopter

MONTRES -

9 à 12" Cylindre,
Calottes or, argent,
plaqué métal et
acier.

POUR DAMES.

G. KÜNG - 4137
CHAMPOD &
Cie

Prix extra-avantageux.



BRACELETS

13 & 14" Cylindre
avec et sans seconde.
Calottes métal, acier, argt.
Pour HOMMES.

La
Chaux de Fonds
TÉLÉPHONE 948

Maison possédant toujours
les dernières nouveautés.

Société des Etablissements Parrenin S. A.

à Villers-le-Lac (Doubs)

Fabrique d'Ebauches

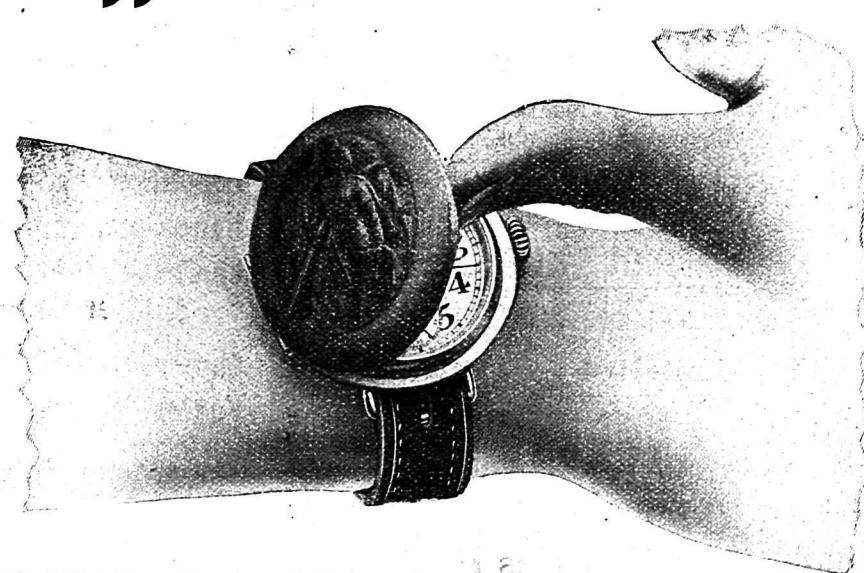
Grandeurs 11, 12, 13 et 15 lignes ancre,
lépine et savonnette, mise à l'heure à tirage,
pour montres bracelets et autres.

Pour éviter tous retards dans la correspondance, prière de
l'envoyer : Société des Etablissements Parrenin,
par adresse : Monsieur **Albert Thiébaud**, Brenets.

La fabrique ne termine pas la montre.

1001

La Boîte Bracelet brevetée avec Couvercle à Fermeture automatique **„ACHEF“**



constitue le véritable Article d'Actualité :

Nous la livrons décorée des portraits des personnalités que les événements actuels ont mis en vedette.



Demandez la collection des modèles.

Huguenin Frères & C°
Fabrique „NIEL“, Le Locle

Puissance d'éclat constante

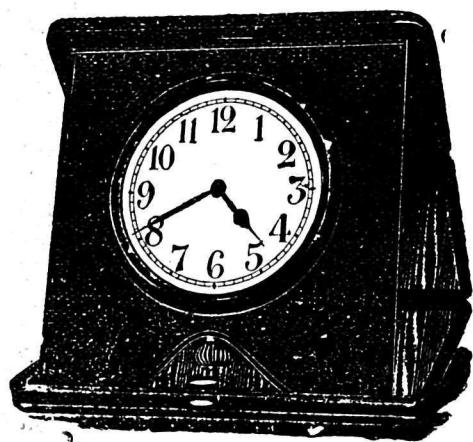
■■■■■ RADIUM ■■■■■

La Fabrique d'Horlogerie
A. Schlaefli, à Selzach (Suisse)

se charge dès ce jour, de garnir cadrans (points ou chiffres) et aiguilles au radium de qualité extra supérieure.

3385

* Radium inaltérable *

Fabrique d'Horlogerie soignée
Gindrat-Delachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUZ-DE-FONDS (Suisse)**FABRIQUE HUITAINE**

Marques : HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité : H 20068 C 2618

MONTRES 8 JOURS

Ancre, cylindre, tous genres, toutes grandeurs, et pour tous pays

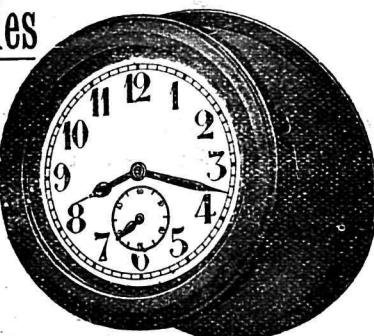
Montres pour AutomobilesMontre Portefeuille ou Pochette
dite Montre de voyage

Montre Presse - lettres

BOULES CRISTAL. - PENDULETTES

Mouvements ronds et rectangulaires
à remontoir ou à cléCatalogue Illustré
franco sur demande.

Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.

**RÉPÉTITION**

— GRAND PRIX Exposition Nationale Suisse, Berne 1914 —

FABRIQUE „ANGÉLUS“**STOLZ FRÈRES**

3224

LE LOCLE (Suisse)

H 20032 C

La Fabrique d'Horlogerie S. A. REYMOND FRÈRES

Aux Bioux (Vallée de Joux)

fournit avantageusement :

Ebauches 15 lignes avec chronographes compteurs pour montres bracelet, poussoir du chronographe à volonté, au pendant ou sur l'heure.

Ebauches 17 et 19 lignes chronographes compteurs, avec et sans rattrapantes vue.

Ebauches 17 et 19 lignes chronographes compteurs de sport, avec et sans rattrapantes.

Ebauches 19 lign. chronographes compleurs de minutes et d'heures.

Posage ou remontage de tous nos mécanismes chronographes sur mouvements dorés ou montres marchantes, toutes fonctions garanties absolument correctes.

Ebauches pour montres simples, grandeurs de 9 à 20 lignes.

Encore disponible pour monopole, beau mouvement 18/19 lignes remontoir vue, 5 ponts, hauteur 4 1/2 mm. (24 douz.).

Travail mécanique soigné, toutes pièces interchangeables.

Etude et entreprise d'ébauches et mécanismes chronographes sur calibres particuliers.

Téléphone N° 60.

Se recommande.



Voici le

Bracelet - Chronographele plus pratique et
le plus avantageux

ancre, spiral Breguet, 17 rubis

Poussoir indépendant

G.-Léon Breitling

Montbrillant Watch My

1168

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 3.78 —

Invention - Inventic

La montre nous est protégée dans tous les pays.

Nous poursuivons toutes contrefaçons juridiquement.

1227

ED. KUMMER S. A.

Bettlach, Soleure (Suisse)

CADRANS RADIUM

MÉTAL ET ÉMAIL

H 893 U

1^{re} qualité garantie

3861

Garantie minimum de luminosité : 5 ans

Prix sans concurrence

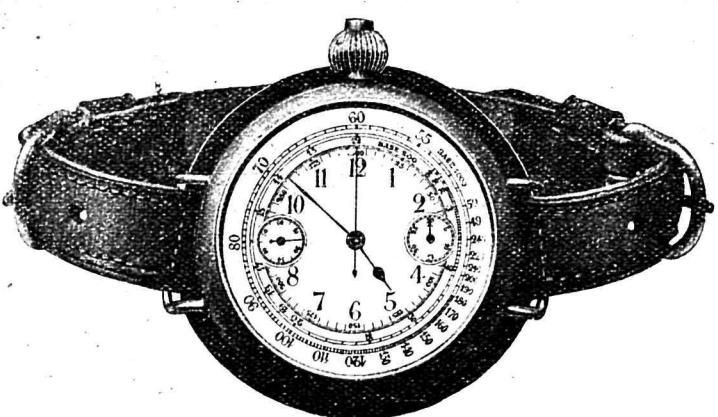
Fabrique de Cadrans Métalliques S. A.

BIENNE

— 9, Rue Neuve, 9 —

Garanti inoxydable

Garanti inoxydable



Bracelets Chronographe-Compteur

16 lig. ancre 15 et 17 rubis, sp. Breguet, anti-magnétique
Qualité courante et soignée

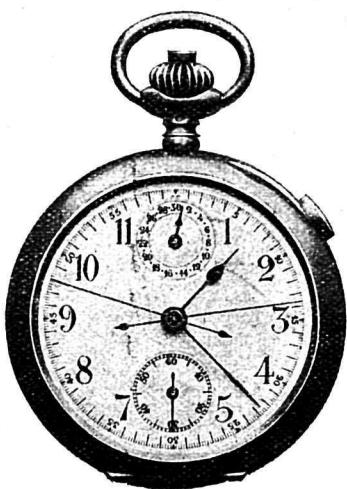
Boîtes acier, nickel, argent et or tous titres

Même article
avec rattrapante

Fabrique
d'Horlogerie

Nathan Weil

La Chaux-de-Fonds
(Suisse) 1018



Lanières-Bracelets Cuir

C.-G. BOSS & Co

2, Rue du Parc LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc, 2

FABRICATION SUISSE de lanières-cuir de toutes formes et en toutes qualités.

Spécialité d'articles soignés, cousus et doublés.

Lanières droites et renflées, pour toutes grandeurs de montres.
Lanières en deux pièces. Lanières larges pour boîtes carrées.

Bouclettes variées, en métal, argent et plaqué or.

Echantillons et Prix sur demande.

1211

Echantillons et Prix sur demande

NICKELAGE, ARGENTAGE ET DORAGE DE MOUVEMENTS

— Spécialité de genres soignés —
Prompte livraison. — Conditions avantageuses

Spécialité : Argentage extra blanc

LOUIS BANDELIER

Téléphone 1.80 SAINT-IMIER Rue des Roches

SUCCURSALE à LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Serre, 91

3280

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur : F.-E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 ELECTRICITÉ

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 3600 H 5101 J

TÉLÉPHONE

AGENCES

Si vous désirez faire des affaires, confiez vos représentations pour la Grande-Bretagne et les Colonies à une maison anglaise. On cherche fabricants de montres bon marché, tous genres, à remontoir et à clef.

Faire offres à E. Simons, 100/1 Houndsditch, London England. 1122

MONTRES BRACELETS

13 lig., 2^{de}

cylindre, heures radium

RACINE FRÈRES

H 53 U BIENNE 1056

La Fabrique de Mécanismes Remontoirs

E. FRITSCHY, à Malleray (Suisse)

fournit avantageusement et à tous degrés d'avancement, tous les genres de tiges garnies, rochets, couronnes, noyaux (emboutis), clavettes, renvois, masses, ressorts-masses, bascules, ressorts-bascules, brides, tirettes, etc.

Découpages, Décolletages, Taillages

Fraisages et Polissages en tous genres

Travail prompt et soigné. 1223

LOUIS THIÉBAUD NEUCHATEL

PIVOTAGES d'échappement ancre sur jauge
et

DÉCOLLETAGES d'axes de balanciers
et de tiges d'ancre 1092

BRACELETS

Mouvements

véritable forme tonneau et autres fantaisies, 10, 12 et 9 lig., cylindre et ancre.

9 lig. cylindre, prêts à mettre en boîtes.
H 407 T 1042

ALBERT KRAMER, Tramelan